

ACTU-SNEP LYON - N°5 du 12/01/2012



Le sport scolaire



Un droit pour tous

Liste de l'Ain :

Bruno SALLET, Lycée
Quinet, Bourg

Karen VIVET, TZR Ain
Est

Yves MUZY, collège
Revermont Bourg

Peggy GREFFET, collège
Ceyzeriat

Patrice MICHEL, lycée
Painlevé, Oyonnax

Liste de la Loire

Laurence PONCET
collège le Palais Feurs

Florian ARMATOL collège
Ennemond St Chamond

Serge REBUFFET LEP
Cassin Rive de Gier

Liste du Rhône

Frédérique ROUSSEAU
collège Gérard Philippe de
Saint Priest

Christophe DUROUSSET
collège Jean de Tournes
de Fontaines sur Saône

Thierry BERTRAND lycée
professionnel Guimard de
Lyon

Jean Michel

GOETGHELICK lycée
Jean Paul Sartre de Bron

Valérie GRANJON
Collège Honoré de Balzac
de Vénissieux

Philippe VERSAUD lycée
Aiguerande de Belleville

Eric STODEZYK

s3-lyon@snepfu.net



• Les ELECTIONS UNSS

- Dans chaque établissement de second degré, doit être organisée **au plus tard, le 18 Janvier 2012** l'élection des représentants des AS qui siégeront au Conseil Départemental de l'UNSS, présidé par l'Inspecteur d'Académie.
- **Le chef d'établissement, président de l'AS, doit obligatoirement convoquer le Comité Directeur de l'AS : il revient, en effet à l'ensemble des membres du Comité Directeur de voter pour élire les représentants des AS. Nous appelons tous les collègues à intervenir en urgence auprès de leur chef d'établissement pour s'assurer que celui-ci a bien pris les dispositions pour convoquer le Comité Directeur de l'AS au plus tard le 18 janvier 2012.**
- Dans le même temps, il convient de s'assurer que la ou les listes en présence ainsi que la ou les professions de foi éventuelles sont bien parvenues à l'établissement : ces documents devront obligatoirement être remis à chaque membre du Comité Directeur. Dans la quasi-totalité des départements, des militantes et des militants du sport scolaire ont constitué une liste « **Le sport scolaire, un droit pour tous** », soutenue par le SNEP. Ils se présentent sur la base de propositions pour défendre et promouvoir le service public du sport scolaire, incluant notamment l'exigence du forfait de 3h dans le service hebdomadaire des enseignants d'EPS, le maintien des moyens matériels et humains accordés par l'Etat à l'UNSS, le fonctionnement démocratique de l'UNSS.
- Après les élections professionnelles où le SNEP a été le seul syndicat à porter et à défendre ces revendications, les élections des représentants des AS constituent un moment fort du rapport de force pour défendre le service public du sport scolaire à la française, **nous invitons tous les enseignants EPS, animateurs de leur A.S donc militants-es du sport scolaire à faire entendre leurs voix en votant et en faisant voter massivement pour la liste qui porte les valeurs et les exigences du service public du sport scolaire.**
- Dans le même temps, doit être organisée l'élection du représentant des élèves au CD UNSS : **chaque élève licencié-e à l'UNSS doit pouvoir participer à cette élection qui est organisée au niveau de chaque AS....**

• Entrevue SNEP LYON – IPR EPS

Une délégation de militants du SNEP Académique Lyon a été reçue au Rectorat le MARDI 3 JANVIER 2012.

Il est des plus nécessaire et intéressant de pouvoir interpellé comme confronter nos informations, nos points de vue avec les représentants institutionnels. En tant que syndicat représentatif de la Profession, le SNEP a cette responsabilité. Le compte rendu succinct de cette entrevue est sur le [site](#). Nous prendrons dans un bulletin académique à venir, le temps de l'analyse.

Pour le SNEP Lyon, **Eric STODEZYK**